

CONSEIL ED CLESCO DU LUNDI 16 septembre 14 H D155

17 présents + 4 procurations

➤ Planification des activités de l'ED pour l'année 2019-2020

- **Date Commission des Thèses : Jeudi 17 Octobre 2019 en D 149 14- 18 heures :**
au cours de laquelle seront étudiés les dossiers d'entrée en 1^{ère} année : Dérogation si pré requis non possible comme par exemple la moyenne du Master inférieure à 14, les Césures, les demandes de doctorants n'ayant pas fait leur comité de suivi de thèse
- **Rappel modification Date rentrée Clesco : jeudi 24 octobre 9h30 – 16h30 en D 29**
même format que l'an passé avec Présentation générale le matin – buffet dans le Hall de la nouvelle maison de la recherche - après midi présentation des posters par les laboratoires dans le Hall et interventions sur les mobilités en D29
- **Journée Rentrée Scientifique des 3 ED : le mercredi 6 Novembre de 14 à 16 heures Amphi F417** La rentrée scientifique des études doctorales sera animée par Marie-Christine Jaillet, Vice-Présidente Recherche de l'UT2J, qui présentera l'environnement scientifique du site (à la fois UT2J et UFT) et situera les études doctorales dans l'ensemble du dispositif scientifique.
- **Présentation de l'ED Clesco et du Doctorat à destination des Master 2 : le 3 Décembre de 10 à 12 heures en D 31** - Information diffusée par les Directions de Laboratoire
- **Visite HCERES des 3 ED UT2J : 14-15 et 16 janvier 2020**, il est attendu que les Directions des Laboratoires soient présentes ainsi qu'un panel représentatif de doctorants de l'ED (20-25).
- **Date de la journée Campagne CDU : vendredi 3 Juillet 2020 en D 155**
Dépôt dossiers bureau Responsable DED D 150 bis le Mardi 30 juin 2020 midi
- **Date limite soutenance Master pour pouvoir prétendre à candidature CDU CLESCO : vendredi 24 Juin 2020**

Mi-janvier : lors de la visite HCERES il a été préconisé par MC Jaillet que le nom de la candidature prochaine pour la prochaine Direction CLESCO soit annoncée. Le 19 décembre 2019 étant la dernière CR de 2019, le nom devra être connu.

De ces faits : il est décidé en Conseil de la **date limite des candidatures à la Direction Clesco : lundi 25 Novembre 2019** puis de la date des **auditions des candidatures lors du prochain Conseil Clesco : Lundi 2 décembre 16h30 -18h30 salle F 315.**

- Echanges sur le vote des élus doctorants en Conseil : Pour rappel c'est un avis consultatif puisque c'est la Commission Recherche qui nomme la personne en charge de la Direction de l'Ecole Doctorale. Au niveau du Conseil, un Directeur-riche d'Unité ne peut pas se faire remplacer.
C'est un vote en Conseil à bulletins secrets car c'est la nomination d'une personne. Il faut le quorum.
En résumé, le Conseil d'ED propose un nom et cette personne est nommée à la Direction de l'Ed par l'Etablissement.
- Pb de comité de suivi de thèse obligatoire qui ne se sont pas faits avant l'inscription

Cas dérogatoire : Cifre obtenue en fin de la première année, pas de pb si CST pas effectué

Pb de désinformation de Direction de thèse et de Direction de Laboratoire qui n'ont pas averti leurs doctorants sur l'obligation d'effectuer ce CST cette année, suspension de l'inscription tant que CST non effectué. **Date limite pour effectuer le CST avant inscription pour cette année : 13 décembre 2019**

➤ **Financement de séjours de doctorants dans des universités étrangères par les Relations Internationales**

Nouveauté 2019-2020 : La nouvelle Vice-Présidente aux Relations Européennes et Internationales a souhaité que les dispositifs REI soient élargis aux doctorants, ce que les ED réclamaient depuis très longtemps. Profitant de nouveaux financements dans le cadre d'ERASMUS + en 2019, le service REI a présenté aux directrices d'ED une proposition de nouveau dispositif. **Il s'agit de proposer 5 financements de mobilité par ED (du moins dans un premier temps) en Europe.** Les conditions sont les suivantes : être inscrit en doctorat à l'UT2J, faire une mobilité d'au moins 3 mois dans une université partenaire avec laquelle l'UT2J a un accord niveau D. Les mobilités sont envisagées pour effectuer des activités de recherche de thèse, travail doctoral, ou bien pour suivre des cours. Les bourses seront attribuées par les REI mais le processus de sélection sera effectué par les ED. Les montants des bourses mensuelles iront de 250 à 350 euros, visant à couvrir le surcoût lié à la mobilité. L'UT2J a, pour l'instant, des accords niveau D avec une trentaine d'universités mais a des accords avec 280 universités européennes, accords qui pourraient être facilement étendus au niveau D avec un nombre important de ces universités. On pourrait aussi envisager un accord ERASMUS avec des universités avec lesquelles on a un accord de cotutelle. Les universités avec lesquelles un accord existe au niveau D peuvent être consultées sur le site de l'UT2J (Site UT2J, International, Partenariats internationaux, Liste des Conventions ERASMUS + <https://tlse2.moveon4.com/publisher/3/fra#>). On peut ensuite faire une recherche par niveau (Doctorat), pays, spécialité. **Il faudrait lancer rapidement l'appel pour un dépôt**

de candidature en octobre et des mobilités au second semestre. Information mise en ligne sur sites DED et ED et diffusion document RI aux Directions Laboratoires

➤ Bilan de la campagne de recrutement des CDU

- Point sur le **recrutement CDU Comue–Région** : pas d'information sur les modalités d'attribution de ces CDU et de leur recrutement.

Pas d'information officielle de la Région. Ni à l'ED, ni au Laboratoire.

Impossible de voter la liste CDU Région retenue

Il faut à minima un appel à candidatures, une diffusion large de cet appel et une commission au sein du Laboratoire pour auditionner les candidats et les classer. C'est une procédure particulière différente de celle des CDU Etablissement.

- **Bilan CDU Etablissement** : il est demandé de faire un point sur le nb des doctorants par laboratoire et des CDU afin de rediscuter sur le nombre des candidats présentés, les critères retenus....

Suite à la dernière campagne CDU de juillet 2019, la direction de l'ED rappelle que les Directions de laboratoires doivent arriver pour siéger avec la maîtrise des dossiers des candidats qu'elles présentent. De ce point de vue, il est souhaitable qu'elles évitent de se faire remplacer.

Les élus doctorants pointent le fait que des candidats CDU sont mieux préparés que d'autres.

Lors du passage de l'audition de son candidat, le Directeur-riche de thèse devrait sortir et ne pas noter son candidat, ainsi que cela a été le cas l'an passé.

Est mis au vote la proposition suivante :

- Lorsqu'un(e) Directrice-riche de thèse a un candidat il est demandé qu'elle/il sorte pendant l'audition de son candidat et donc qu'elle – il ne le note pas ; Par contre elle/il siège en tant que Directrice-riche de Laboratoire et elle/il participe aux auditions des autres candidats et à leur notation.

Proposition Votée à l'unanimité

Rappel : 3 laboratoires sur les 9 ont répondu à la demande sur le nombre des encadrants pouvant potentiellement diriger des thèses, la Directrice redemande ce chiffre pour le

lendemain afin de finir le rapport HCERES (Emérite inclus puisqu'ils peuvent finir d'encadrer leurs thèses).

La séance prend fin à 17h 15.